

Point 4 de l'ordre du jour, création d'une salle de sciences et rénovation de quatre anciennes

Postulat demandant un état des lieux de l'utilisation des salles de classes et salles spéciales

Le Conseil général demande au Conseil communal de lui fournir un état d'occupation des salles destinées à l'enseignement obligatoire sur l'ensemble de la commune.

Cet état comprendra les éléments suivants :

- Nombre total de salles de classe par collège, et nombre de salles non occupées par période, pour l'année scolaire 2017-2018 ;
- Nombre de salles spéciales (science, musique, activités manuelles, salles de gymnastique, etc...) par collège et par types, avec chaque fois le nombre de salles non occupées par période pour l'année scolaire 2017-2018.

Cet état comprendra, dans le même détail, une projection du nombre salles de classes et de salles spéciales non occupées, par type et par collège pour l'année scolaire 2018-2019.